

**Renforcement du suivi et de la mise en œuvre des recommandations
de l'EPU au Sénégal par la société civile**



Fatou Deme du CLVF et Fatimata Sy, Vice-Présidente du Réseau Equitas Sénégal, toutes deux organisatrices et animatrice / modératrices lors du Dialogue Multi-Acteurs. Elles font partie des membres fondateurs de la Coalition.

Rapport technique final
Projet financé par l'Organisation internationale de la Francophonie
Décembre 2015

INTRODUCTION

Ce rapport technique final couvre la mise en œuvre d'activités dans le cadre du projet « Renforcement du suivi et de la mise en œuvre des recommandations de l'EPU au Sénégal par la société civile », pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2015.

Celles-ci comprennent:

- Un atelier de mobilisation, ainsi que des rencontres connexes des membres de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi de l'EPU (Coalition), et d'acteurs clé – y compris les représentant-e-s du Comité sénégalais des droits de l'homme et des Ministères concernés, les médias, et les Organisations communautaires de base (OCB) – afin de les équiper à s'engager activement dans le processus de suivi des recommandations,.
- Le développement et la finalisation d'un Plan d'action de la Société civile sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU.
- Un Dialogue Multi-Acteurs sur l'EPU, rassemblant 40 représentant-e-s de la société civile, d'OCB, du Comité sénégalais pour les droits de l'homme, et des instances gouvernementales.
- Un atelier de mise en œuvre et suivi des actions émanant du Dialogue Multi-Acteurs

Le projet s'est penché principalement sur les recommandations de l'EPU visant la promotion des droits des femmes et des filles, comme thématique transversale d'action. Dans ce sens, le projet a abordé des problématiques spécifiques découlant de recommandations de l'EPU, dont l'élimination de la violence faites aux femmes, avec un accent sur la violence intrafamiliale, et l'accès à l'éducation, par le biais de l'obtention de l'État civil.

Cette initiative a reçu l'appui financier de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ainsi que du gouvernement du Canada par l'entremise du Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement (MAECD) et du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec.

BUT DU PROJET

Ce projet vise à appuyer la mise en œuvre et le suivi efficace des recommandations émises à l'endroit du Sénégal lors du 2^{ème} cycle de l'EPU, à travers le renforcement des actions menées par la Coalition des Organisations de la société civile pour le suivi de l'EPU.

En dépit de l'adoption de politiques, de lois, et de recommandations de l'EPU visant à promouvoir et protéger les droits humains des populations des pays visés, la mise en œuvre de ces derniers demeure un énorme défi. Devant ces lacunes, à travers ce projet, Equitas vise à:

- Renforcer les capacités, l'engagement et la participation des acteurs clé - y compris la société civile, le Comité sénégalais pour les droits de l'Homme et les

- instances gouvernementales - pour un suivi efficace des recommandations de l'EPU.
- Renforcer le dialogue, les synergies et la coordination entre les diverses parties prenantes, afin que chaque acteur puisse assumer ses responsabilités.
 - Identifier des stratégies pour renforcer les activités de mise en œuvre de l'EPU, leur évaluation et le partage de l'information et des données.

Afin d'atteindre le but précité, les objectifs ciblent le renforcement de la collaboration entre la Coalition, des membres du gouvernement et d'institutions nationales pour une mise en œuvre concrète de recommandations de l'EPU, contribuant ainsi à un meilleur respect de leurs droits humains.

RÉSULTATS DU PROJET

Cette section du rapport met en lumière les résultats découlant des activités prévus par le projet, notamment le développement d'un plan d'action à travers la tenue d'un atelier de mobilisation des membres de la Coalition et des ateliers de planification et de suivi, le dialogue multi-acteurs, et la mise en œuvre et le suivi des actions émanant du dialogue. Les résultats sont détaillés ci-dessous.

1. Développement d'un plan d'action de la société civile sur la mise en œuvre des recommandations de l'EPU

Atelier de mobilisation des membres de la Coalition

L'atelier de mobilisation des membres de la Coalition des organisations de la société civile sur le mécanisme de l'Examen périodique universel (EPU), s'est tenu le samedi 30 mai 2015 au siège du Comité Sénégalais des droits de l'Homme à Dakar. Cet atelier qui a réuni une quinzaine de membres de la Coalition, y compris des représentants du Comité sénégalais des droits de l'Homme, a permis une mise à niveau relative au processus de l'EPU en général, en particulier afin d'intégrer les nouveaux membres, et de l'état des lieux sur les suivi des recommandations de l'EPU au Sénégal suite à son passage devant le Groupe de travail de l'EPU en 2013. Les participants ont aussi identifié les deux recommandations sur lesquelles axer le plan d'action afin de mieux cibler les activités, c'est-à-dire les recommandations sur les violences faites aux femmes (125.12) et l'accès à l'éducation (124.109) par l'entremise de l'accès à l'état civil.

Les participants à l'atelier ont accru leurs connaissances du mécanisme, notamment son fonctionnement, les modalités de l'examen, et les différentes options pour les ONG et les autres acteurs pour y participer activement. En particulier, la question des présentations des rapports des parties prenantes au HCDH a été discutée en détails et des exemples de rapports d'ONG au processus EPU ont été partagés.

Les participants ont aussi pris connaissance de l'état des lieux sur le suivi des recommandations de l'EPU émises envers le Sénégal lors de ses passages en 2009 et 2013. Ils ont noté qu'il s'avérait très pertinent de continuer à inciter le gouvernement à faire un

suivi effectif des recommandations et de travailler en étroite collaboration avec les acteurs clés, notamment en vue de soutenir le développement d'un plan d'action national de mise en œuvre des recommandations de l'EPU et la tenue d'ateliers de partage. Les participants ont réitéré l'importance de renforcer la participation de la société civile dans le processus EPU au niveau national, d'encourager le dialogue entre les divers acteurs et l'engagement de toutes les parties prenantes au processus. En effet, depuis janvier 2015, des fonds du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH/BRAO) sont disponibles pour la revue du projet de plan d'action national, à la lumière des nouvelles recommandations de 2013, pour sa validation à travers un atelier national, sa publication et son partage avec les partenaires techniques et financiers.

L'état des lieux a mis l'accent sur l'importance pour la Coalition de travailler sur un plan d'action de la société civile afin d'accompagner l'état, en tant que société civile, dans la mise en œuvre des recommandations de l'EPU à travers des collaborations et des synergies pour assurer un suivi efficace.

Les participants à l'atelier ont discuté du contenu et format du plan d'action, des moyens pour élaborer le plan d'action de la Coalition, et des moyens pour engager le gouvernement, les agences des Nations unies, et les organisations de la société civile pour appuyer et s'engager dans les activités qui y seraient identifiées. Ils ont aussi identifié le rôle pivot que pourrait jouer la Coalition dans le cadre du suivi des recommandations de l'EPU, ainsi que les stratégies pour accorder plus de visibilité à la Coalition auprès des parties prenantes. Les participants ont préparé une ébauche de plan d'action aux fins de mettre en œuvre les deux recommandations et de les vulgariser auprès des acteurs clés et du grand public.

Ateliers de planification et de suivi

Au total, trois ateliers de planification et de suivi ont eu lieu le 4 juin, le 2 septembre et le 17 octobre 2015. Les ateliers se sont déroulés selon l'approche participative permettant ainsi à chaque participant de partager son expertise et ses connaissances avec les autres, ainsi que de développer des synergies efficaces entre participants. De plus, les ateliers ont été alimentés par plus d'une dizaine de rencontres avec les acteurs clés en vue de consolider leur engagement et encourager une meilleure coordination aux fins de la mise en œuvre des recommandations. Ces ateliers ont permis aux membres de la Coalition de mieux cerner les enjeux relatifs au suivi du processus EPU, d'évaluer les connaissances de l'EPU, et plus spécifiquement les dites recommandations, ainsi que d'identifier les partenaires clés dans la mise en œuvre du plan d'action de la société civile.

De plus, ces ateliers ont appuyé l'organisation du dialogue multi-acteurs sur l'EPU ainsi que la planification des activités afin que le suivi du dialogue soit axé, entre autres, sur l'information et la diffusion auprès des différents acteurs et du grand public. Plus spécifiquement, un des ateliers qui a été animé par une représentante de Relations publiques sans frontières s'est penché sur la théorie et la pratique des relations publiques, les outils et les tactiques de relations de presse et la formulation des messages, notamment en vue de la tenue du dialogue multi-acteurs, et d'un plan de communication des membres de la Coalition.

De plus, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les différents acteurs, notamment les Ministères de la famille, de la Femme et de l'Enfance, de la Justice (direction des droits humains), des Affaires étrangères, le Comité Sénégalais des droits de l'Homme, le Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme à Dakar, l'association des Élus locaux, Plan international, et les Mairies de Dakar, Pikine et Thiès. Certains acteurs ont mis en lumière le rôle potentiel qu'ils pourraient jouer dans le cadre d'un plan d'action de la société civile. Le Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme a réitéré vouloir renforcer la capacité de la Coalition à faire du monitoring et a exprimé le désir que la Coalition élargisse son champ d'action afin d'effectuer le suivi d'un plus grand nombre de recommandations émises à l'endroit du Sénégal. De plus, les représentants du Ministère des Affaires étrangères ont indiqué vouloir inclure la Coalition au sein du Comité consultatif afin d'assurer la participation de la société civile dans le cadre du processus de suivi de l'EPU.

Il est également ressorti de ces rencontres qu'il existe un manque de connaissances de l'EPU, notamment parmi les acteurs locaux et communautaires, et qu'aucun mécanisme de suivi n'a été mis sur pied au niveau national pour coordonner le suivi des recommandations de l'EPU. La Coalition a donc réitéré le rôle qu'elle peut jouer en tant qu'interlocuteur et de médiateur entre les différentes parties prenantes, et afin de mieux faire connaître l'EPU et les recommandations spécifiques auprès du grand public, dans le cadre du Dialogue multi-acteurs et les activités de suivi, qui permettra de renforcer ce rôle.

2. Dialogue Multi-Acteurs sur l'EPU



Tous les représentants d'organisations et d'institutions qui ont pris part au Dialogue Multi-Acteurs

Déroulement du dialogue

Equitas, en partenariat avec la Coalition des Organisations de la société civile pour le suivi de l'EPU a mené un dialogue multi-acteurs du 26 au 28 octobre 2015 à Dakar au Sénégal. Ce dialogue a rassemblé 40 représentant-e-s de la société civile, d'organisations internationales, des autorités nationales, ainsi que des leaders communautaires.

Les objectifs de ce dialogue étaient de :

- Valider et consolider le Plan d'action élaboré par la Coalition et développer des stratégies pour renforcer le respect et la promotion des droits humains à travers la mise en œuvre des recommandations.
- D'accroître la compréhension des rôles respectifs des acteurs aux fins d'assurer une coordination efficace pour le suivi.
- De partager des recommandations de l'EPU au niveau national et local.
- De renforcer l'engagement de la société civile et des acteurs gouvernementaux afin d'assurer la mise en œuvre et le suivi des recommandations de l'EPU. Des actions de suivi du dialogue seront élaborées dans ce cadre.

Des mots de bienvenue ont été prononcés par le Directeur des droits de l'Homme du Ministère de la Justice du Sénégal, du Représentant du Bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'Homme, du Directeur des Programmes d'Equitas et de la Coordinatrice de la Coalition de la Société Civile. Les participants se sont ensuite divisés en quatre groupes de travail représentant les quatre thématiques du Plan d'action, comme suit :

- État des lieux sur les violences faites aux femmes et l'accès à l'état civil
- Renforcement de capacités des organisations de la société civile et des médias
- Information, sensibilisation et communication
- Plaidoyer

Chaque groupe a échangé sur la thématique attribuée afin de valider les composantes, explorer des activités complémentaires, ainsi que les engagements des participants, et des institutions ou organisations qu'ils-elles représentaient, dans la mise en œuvre du plan d'action. Les discussions dans chaque groupe ont été restituées en séance plénière, suivi par un débat relatif aux thématiques et les complémentarités des suggestions et recommandations.

Évaluation du dialogue

Une évaluation sommative a été menée auprès des participants afin de vérifier leur niveau de motivation, d'engagement et de capacité à prendre part à la mise en œuvre des stratégies définies dans le plan d'action. Ces évaluations révèlent un grand niveau d'engagement des participant-e-s ainsi qu'un sentiment de confiance renouvelé en ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action. Soixante-dix pour cent (70%) des participant-e-s au dialogue ont répondu à un questionnaire d'évaluation sommatif dont les résultats sont résumés ci-dessous :

- **100% des participants** estiment qu'ils ont **renforcé leur motivation et leur engagement à la réalisation du plan d'action (96%)** ou **partiellement (4%)** renforcé leur motivation;

Une participante explique : « *Je suis activiste/éducatrice, voir un ensemble d'acteurs fédérer leurs forces pour relever le défi de l'éradication des Violences faites aux femmes et de l'accès à l'état civil est une source de motivation supplémentaire.* »

- **100%** des participant-e-s considèrent avoir **renforcé (65%)** ou **partiellement renforcé (35%)** la collaboration et la mise en réseau avec d'autres partenaires ;

Un participant révèle : « *La journée m'a permis de déceler d'autres organismes travaillant sur les mêmes thématiques d'où une perspective de collaboration future.* »

- **96%** des participants se considèrent **capables (77%)** ou **partiellement capables (19%)** de mettre en œuvre les stratégies définies dans le plan d'action ;

Points saillants du dialogue

Renforcement de capacités et engagement des acteurs

Ce dialogue a permis aux membres de la Coalition et aux participants de réitérer leur engagement et renforcer leurs capacités quant à la mise en œuvre du plan d'action sur les deux recommandations retenues aux fins de ce projet.

Les participants ont en grande majorité (96%) confirmé leur motivation à participer à la réalisation du plan d'action car le dialogue a contribué à augmenter leur niveau de confiance en leurs propres capacités à mettre en œuvre les stratégies développées dans le plan d'action. Les participants ont également souligné l'importance de créer des espaces d'échanges tels que le dialogue multi-acteurs pour mettre à jour leur compréhension des problématiques à aborder.

Renforcement des synergies et du dialogue entre les parties prenantes

Grâce au dialogue, plusieurs liens ont été créés à différents niveaux de la société, entre des organismes œuvrant au niveau local et des autorités nationales. De manière générale, la pertinence du plan d'action a été soulignée par la majorité des parties prenantes, car les stratégies développées s'insèrent bien dans les objectifs de leurs activités respectives. Il s'agit donc pour plusieurs de ces organisations de poursuivre le travail déjà entrepris sur le terrain.

Certains participants ont précisé qu'ils n'étaient pas en mesure d'implanter des actions sur le terrain à cause de la nature de leur mandat. Toutefois, ils ont affirmé leur intention de soutenir la Coalition à diverses phases du projet telles que la planification par exemple.

Pour beaucoup, le dialogue a été une occasion d'échanger pour la première fois avec des représentants d'organismes œuvrant sur les mêmes thématiques, ce qui a suscité un fort intérêt pour la création de partenariats. Aussi, les participants ont été unanimes sur l'aspect crucial du renforcement de la collaboration, qui a été facilité par le dialogue. De ce fait, une suggestion a été d'inviter davantage d'organisations de la société civile afin de renforcer cette synergie.

Suggestions venant des participants : stratégies et recommandations pour renforcer la mise en œuvre du plan d'action

Les personnes qui ont répondu au questionnaire d'évaluation ont toutes proposé des actions concrètes à poser afin de procéder à la mise en œuvre du plan d'action. Ces actions comprennent :

La sensibilisation et l'information : la stratégie la plus mentionnée dans les évaluations demeure la sensibilisation de la population au sens large. Les participants ont nommé plusieurs secteurs de la société qu'ils souhaiteraient atteindre y compris les écoles, les lieux de culte, ainsi que les associations de jeunes et de femmes à travers le pays. Une participante a par exemple déclaré : « *La FAFS¹, étant une organisation faîtière avec un maillage national, pourra faciliter l'accès de la Coalition aux coins les plus reculés du pays pour la mise en œuvre du plan d'action sur le terrain.* »

En vue de cette sensibilisation, une action déjà entreprise par la Coalition est celle de l'élaboration de fiches signalétiques portant sur les thématiques de la violence intrafamiliale et de l'accès à l'état civil (voir les détails en page 10).

La diffusion du plan d'action : plusieurs s'engagent à diffuser le plan d'action non seulement dans leurs réseaux respectifs, mais également au-delà de ces derniers afin d'accroître la visibilité du projet à l'échelle nationale. Cette action demeure un certain défi, particulièrement en ce qui concerne la diffusion au niveau des acteurs étatiques. Cependant, ces derniers ont souligné leur intérêt à appuyer le travail de la coalition et à aider à établir les contacts avec les autorités.

La formation : des participants ont mentionné l'intention d'offrir de la formation au sein de leurs organisations sur les thématiques de la violence faites aux femmes et l'accès à l'état civil. Cela est particulièrement vrai dans le domaine médiatique, où plusieurs journalistes de radios communautaires seront formés pour ensuite développer des émissions spéciales sur les thématiques ciblées.

L'accompagnement : une des stratégies identifiées pour la mise en œuvre du plan d'action, est l'accompagnement et l'appui à tous les niveaux, comme le démontre l'engagement des autorités nationales à soutenir les organisations présentes sur le terrain dans la planification des activités.

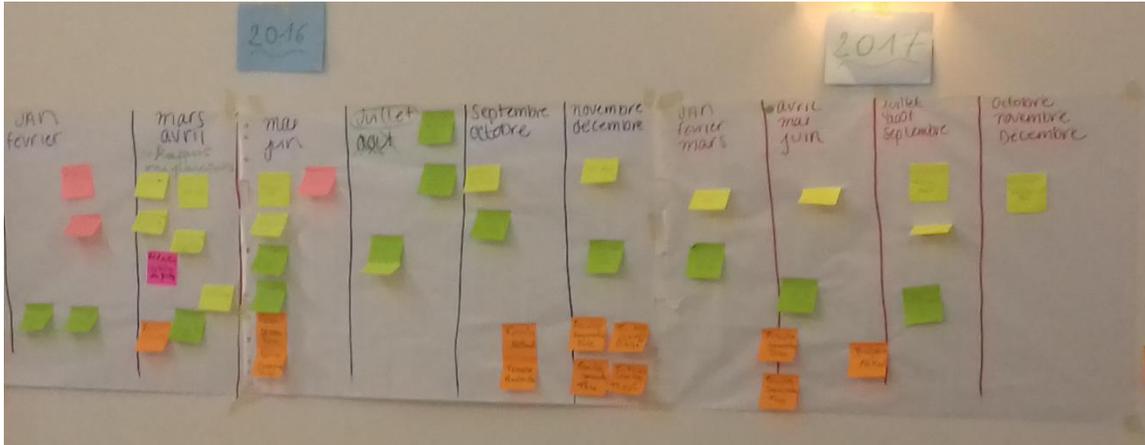
Élargir le champ d'action et partager les responsabilités: des participants ont souligné l'importance de la synergie entre tous les acteurs œuvrant sur les mêmes thématiques. Une suggestion a été de ne pas se limiter aux seuls membres de la coalition, tout en maintenant les partenariats déjà en place afin que les objectifs soient mieux atteints.

Arrimage du plan d'action avec les activités en cours : plusieurs ont mentionné que le plan d'action s'insérerait déjà dans le cadre de leurs activités respectives, toutefois, quelques personnes ont réitéré l'importance de s'assurer que cet arrimage persiste.

¹ Fédération des associations des femmes sénégalaises

Le dialogue s'est terminé sur une note positive, soulignant la nécessité de continuer à bâtir sur les collaborations potentielles qui ont été identifiées.

3. Suivi du Dialogue



Le calendrier commun des membres de la Coalition comportant toutes les activités du Plan d'action

Le 29 octobre, la Coalition s'est rassemblée dans une journée de finalisation du plan d'action, afin d'intégrer les stratégies et recommandations identifiées par les participants du dialogue. Cette journée a permis de finaliser le Plan d'action et définir les stratégies nécessaires à sa mise en œuvre, notamment en identifiant les actions qui sont prioritaires et en élaborant un calendrier des activités. La journée a également assuré l'engagement des membres de la Coalition dans la mise en œuvre du Plan d'action en définissant leurs rôles et responsabilités.

À la fin de la journée, les participants ont confirmé que le plan d'action de la coalition pour le suivi efficace des recommandations ciblées de l'EPU a été validé, que la mise en œuvre du plan a été validée et que la motivation et l'engagement des acteurs à participer dans la mise en œuvre des deux recommandations pour permettre la pleine réalisation du plan d'action ont été renforcés.

3.1 Restitutions au sein des organisations respectives et suivi pour les prochaines étapes

Les participants-es du dialogue avaient comme mandat de restituer les éléments phares de la journée auprès de leurs organisations respectives, ainsi que d'analyser en quelle mesure les organisations pouvaient contribuer à la Coalition en arrimant leurs activités respectives à celles de la Coalition. Jusqu'à maintenant, la Coalition a notamment fait une rencontre de suivi avec ONUFemmes Sénégal, et planifie sous peu une formation qui sera hébergée par le Haut-Commissariat des Droits de l'Homme sur les spécificités du mécanisme de l'EPU pour outiller les membres de la Coalition pour faire le suivi.

3.2 Atelier de retour: un mois après le dialogue

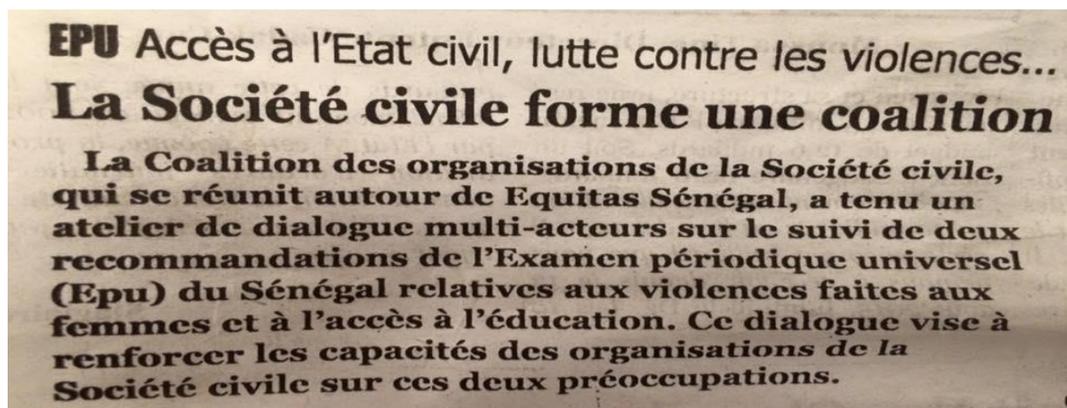
Un mois après le dialogue, la Coalition s'est rencontrée afin de faire un retour sur tout le processus de mai à octobre au niveau de la préparation du dialogue et de son suivi, et de démarrer la réalisation des prochaines actions. Les membres de la coalition ont réitéré qu'ils étaient satisfaits du dialogue, et estiment que les objectifs de partage et de validation du plan d'action ont été atteints.

3.3 Création de fiches signalétiques

Lors de la création du calendrier des échéances pour le plan d'action, une action jugée prioritaire était la création de fiches signalétiques sur la violence basée sur le genre et sur l'obtention de l'État civil pour avoir accès à l'éducation, afin que toutes les actions entreprises soient accompagnées de matériel de sensibilisation et d'information efficace. Le manque d'information pratique sur ces deux thèmes s'avère un des obstacles au travail de la Coalition, et par la création et dissémination des fiches, la Coalition sera plus apte à habiliter les communautés et tous ceux et celles qui prendront part à la mise en œuvre du Plan d'action et des recommandations.

Visibilité de l'initiative

Le dialogue a été une opportunité de rejoindre les médias et un large public afin de mettre en lumière tout ce qui est fait au niveau de l'EPU et des recommandations. Pour ce faire, le Réseau a mis sur pieds une stratégie de communication, qui comprenait une analyse du contexte, des messages clés pour sensibiliser l'opinion publique en français et en wolof, ainsi que des stratégies pour attirer l'attention des grands médias. Le tout a été appuyé par une contribution de l'organisme Relations publiques sans frontières, qui ont offert l'expertise d'une spécialiste pour outiller les organisateurs. Le résultat a démontré l'efficacité de leur démarche, avec six médias locaux et nationaux (incluant des membres de la presse écrite, Web, télé et radio)² qui ont joint l'évènement, en plus de la pleine participation de deux membres de l'Union des radios communautaires du Sénégal, qui rassemble toutes les radios communautaires des 14 régions administratives du pays.



Chapeau d'un article paru dans le journal national le Quotidien le 28 octobre

² Les médias présents étaient les organes de presse suivants : SenTV, ZikFMS radio télé, Le Quotidien, Afia FM, Echos_senegal.com, radio OXY-JEUNES

4. Observations, leçons apprises et défis

Les participants au dialogue ont souligné la pertinence et la nécessité d'un tel espace de discussion et de synergies entre les acteurs de la société civile, les leaders communautaires et les représentants de l'État. La section suivante illustre les défis et les leçons émergeant de l'expérience des membres de la Coalition, d'Equitas et de ses partenaires dans le renforcement du suivi de projets de Plan d'action de la société civile.

- Les partenaires ont identifié que le manque de clarté qui réside au niveau des rôles et des responsabilités des agents gouvernementaux sur le suivi des recommandations et le processus de l'EPU est un obstacle pour la création de synergies entre l'État et la société civile. Il est recommandé qu'il y ait une institutionnalisation des responsabilités pour toutes les étapes, incluant le suivi et la mise en œuvre.
- Comme il n'a pas été possible de répertorier d'autres plan d'actions de la société civile pour la mise en œuvre des recommandations de l'EPU dans tout autre pays de l'espace francophone, la Coalition a été appelée à innover, ce qui a signifié un certain nombre d'efforts pour déterminer le format idéal du plan, et son processus de création. En ce sens, il est recommandé de bâtir sur l'expérience de la Coalition au Sénégal pour outiller toute autre société civile qui aspirerait à créer un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations.
- La méconnaissance du processus par des membres de la société civile, leaders communautaires, membres de médias et décideurs empêche la pleine participation de tous et toutes. Il est recommandé de soutenir les initiatives et l'affectation des ressources pour la formation et l'information sur le processus de l'EPU.
- Les membres de la Coalition ont indiqué l'importance de continuer à offrir un appui technique à travers un renforcement des capacités des acteurs étatiques, de la société civile et des médias, afin qu'ils et elles puissent continuer à s'approprier toutes les étapes du cycle de l'EPU et comprennent leur rôle dans la mise en œuvre des recommandations. Le dialogue, qui était axé sur la mise en œuvre des recommandations, a mis en lumière la nécessité de renforcer les conversations nationales nécessaires pour créer les changements visés par les recommandations.
- Réunir les acteurs du gouvernement, de la société civile et de l'institution nationale contribue à rompre les silos entre les acteurs et à créer des synergies d'actions autour de problématiques précises. Le fait de réunir ensemble ces acteurs dans une atmosphère positive amène les gens à collaborer davantage et à s'accorder sur un certain nombre d'axes prioritaires d'action. De plus, cet événement a permis à tous de bâtir une vision commune de la société dans laquelle les recommandations seraient effectivement mise en œuvre.

- Un effort soutenu doit être fait pour continuer d'appuyer financièrement et techniquement la Coalition pour la mise en œuvre de son Plan d'Action. Les ressources limitées pour la réalisation d'activités de sensibilisation, communication et de plaidoyer sont l'obstacle principal à la mise en œuvre du plan.
- Le processus de consultation continu, autant au sein de la Coalition qu'auprès d'un grand nombre d'acteurs externes, a été déterminant pour nourrir l'engagement de la société civile, des leaders communautaires et des représentants de l'État. Il est conseillé de continuer à maintenir ces lignes de communication, notamment entre toutes les personnes qui ont participé au dialogue, afin de bâtir sur ce réseautage émergent.